



Consignes pour le Mémoire du MASTER INEDITE

Institut de sociologie
Faculté des Sciences Sociales

Ces consignes sont communiquées sous réserve de modifications susceptibles d'intervenir à la rentrée universitaire. Nous attirons tout particulièrement l'attention des étudiants sur les usages frauduleux d'Internet dans la réalisation du mémoire. Il n'est pas interdit de citer des extraits dûment référencés. En revanche, toutes les fois qu'il sera établi que l'étudiant a rendu un devoir intégralement copié sur Internet, il sera noté défaillant, ce qui ne permet pas de compensation avec les autres matières, et il devra représenter son mémoire pour laquelle il aura fraudé. Toute récidive est passible de la commission de discipline.

Rédaction et soutenance du mémoire

IMPORTANT

TOUS les documents – courriels, documents joints, plans, dossiers, mémoire, etc.- remis ou envoyé aux enseignants doivent TOUJOURS être accompagnés de vos coordonnées complètes :

- Nom, Prénom
- Semestre, Spécialité d'études
- Courriel, téléphone(s), adresse postale.

Un mémoire est nécessairement un travail personnel et original. Il a pour but d'initier l'étudiant à une démarche de recherche, de l'habituer au travail de rédaction et de lui permettre d'amorcer une spécialisation.

Organisation du travail

Le travail se fait sous la responsabilité d'un enseignant sur poste. Les sujets doivent être déposés au secrétariat, contresignés par le responsable choisi. La direction doit être assurée par un(e) professeur titulaire ou un(e) maître de conférences habilité(e) à diriger des recherches (HDR) ou bien, par défaut, par un(e) maître de conférences non habilité(e) à diriger des recherches à condition qu'il/elle participe à une équipe de recherche. Le jury, constitué d'au moins deux enseignants, comporte obligatoirement un enseignant habilité à diriger des recherches (HDR) et un autre membre obligatoirement titulaire d'un doctorat. Le directeur/directrice de recherches peut s'adjoindre d'autres personnes choisies pour leur compétence par rapport au sujet du mémoire. Il appartient au directeur/directrice de recherches de s'occuper de la composition du jury et de la date de soutenance.

Le mémoire de master 2 donne lieu à un procès-verbal. Avant la soutenance, l'étudiant demande au secrétariat l'établissement de la feuille de procès-verbal qui sera signée par le directeur et les membres du jury.

Le laboratoire Dynamiques européennes (DynamE) et le laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE) sont les laboratoires de rattachement des recherches de troisième cycle.

Démarche à suivre pour les mémoires de master

1. Demander l'accord d'un des enseignants sur un sujet en début d'année.
2. Lui soumettre d'abord en cas d'accord un bref projet écrit : titre, plan provisoire, problématique, méthode, sources (1-2 pages).
3. Discuter de ce projet avec le professeur.
4. Si celui-ci accepte la direction, remplir et faire signer la feuille de dépôt de mémoire et la remettre au Secrétariat de la Faculté avant la date limite qui vous sera indiquée.
5. Veiller à une parfaite mise au point du texte (orthographe, style, normes de présentation, normes bibliographiques, etc. cf. les indications ci-dessous). Un mémoire peut être refusé pour vice de forme. Voir ci-après.
6. Soumettre le mémoire au directeur/directrice qui le valide pour soutenance. Le directeur/directrice fixe le jury et la date de soutenance, généralement en accord avec l'étudiant et les membres du jury, mais il garde la décision. L'étudiant doit remettre un exemplaire imprimé (recto) du mémoire à chacun des membres du jury dans un délai décent avant la date de soutenance pour permettre la lecture critique du mémoire.
7. Se présenter pour la soutenance à la date convenue avec le directeur/directrice, obligatoirement en possession d'un exemplaire imprimé du mémoire.
8. L'étudiant doit présenter oralement sa recherche lors d'un exposé préliminaire de l'ordre de dix à quinze minutes (choix du directeur), faisant partie de la soutenance. Il est inutile de résumer en paraphrasant le contenu du mémoire puisque les membres du jury l'auront lu. Il est préférable pour l'étudiant d'explicitier le choix de son sujet, en insistant sur l'intérêt qu'il y voit. Il est souhaitable également que l'étudiant utilise cet exposé pour corriger des manques ou des erreurs en les justifiant éventuellement, et qu'il souligne implicitement et légèrement les éventuels points forts de son travail (par exemple pratique de la langue locale, enquête sur un terrain proche ou lointain, financement de ce terrain à ses frais, mise au jour d'un élément significatif inédit...), tout en expliquant et justifiant autant que possible ses faiblesses éventuelles (par exemple, double cursus ou travail salarié ou encore retour récent d'un long terrain impliquant moins de temps disponible pour la rédaction, etc.). Il peut éventuellement apporter un errata imprimé de son mémoire et en donner une copie à chaque membre du jury avant de commencer son exposé. Sous cette forme :

Errata

Page p

Ligne l

Phrase erronée :

« partie de la phrase posant problème »

*À remplacer par :
« partie de la même phrase corrigée ».*

Les erreurs mentionnées dans cet errata ne seront pas prises en compte dans la critique des membres du jury puisque corrigées.

Projet de master 1^{re} année INEDITE

L'étudiant de master 1^{re} année doit rédiger sous la direction d'un enseignant-chercheur un projet de recherche basé sur une enquête de terrain et/ou sur une étude documentaire, préliminaire au mémoire attendu dans le cadre du master 2^e année. Ce projet doit comporter au minimum 30 pages (50 000 signes, espaces typographiques incluses), sans inclure la bibliographie, l'iconographie et les annexes.

Le projet de master 1^{re} année peut compter plus de 30 pages, jusqu'à plus ou moins 100 pages (environ 150 000 signes, espaces typographiques incluses), si c'est le souhait de l'étudiant, en accord avec son directeur/directrice, notamment dans le cas, à discuter avec le directeur/directrice, où l'étudiant décide non pas de prolonger le sujet de recherche de son projet de master 1^{re} année mais de changer de sujet de recherche pour le mémoire de fin d'année du master 2^e année.

Le texte du projet de master 1^{re} année comporte : la définition du sujet de recherche, une problématique, des hypothèses de travail argumentées, l'état de la question, des notes de lectures, éventuellement un rapport de terrain et une bibliographie.

La soutenance du projet de master 1^{re} année est faite devant le directeur/directrice du projet et éventuellement un (ou plusieurs) autre(s) jury(s), désigné(s) par le directeur/directrice en accord avec l'étudiant. C'est le directeur/directrice qui fixe avec l'étudiant la date de la soutenance, mais la voix du directeur/directrice prime pour le choix du jury et de la date dans tous les cas.

Projet de master 2^e année INEDITE

Les étudiants doivent rédiger chacun un **mémoire de master** d'au moins 80 pages.

Organisation du travail

Le travail de l'étudiant se fait sous la responsabilité d'un enseignant. Le sujet doit avoir été déposé au secrétariat avant **le 14 décembre 2020** et être signé par l'enseignant choisi.

Démarche à suivre pour projet de mémoire

Septembre-Novembre

1. Demander l'accord d'un des enseignants sur un sujet, en début d'année
2. Lui soumettre un projet écrit : titre du sujet, résumé du sujet, méthodologie proposée, bibliographie (2-4 pages)
3. Discussion de ce projet avec le professeur pour préciser la problématique du mémoire, la démarche méthodologique et l'organisation du travail

Novembre-Décembre

1. La rédaction du projet doit se faire de manière progressive en profitant des conseils de l'enseignant suivant le travail
2. Le projet doit être rendu à l'enseignant avant la fin du premier semestre. Il doit présenter a minima la problématique, la démarche méthodologique, les futurs axes du mémoire, un début de bibliographie
3. L'étudiant veillera à une parfaite mise au point du texte (orthographe, style, normes de présentation, normes bibliographiques, etc les indications ci-dessous). Un projet de recherche peut être refusé pour vices de forme.

Février-juin : rédaction du mémoire

1. A partir de l'évaluation du projet de recherche et des interactions avec l'enseignant au cours du semestre, l'étudiant élaborera son mémoire
2. Il mettra en place la démarche méthodologique choisie et rédigera son mémoire
3. Il veillera à respecter la norme prescrite
4. Le mémoire sera à rendre **au plus tard pour le 14 juin**, la soutenance, dont la date aura été convenue avec l'enseignant, **devra avoir lieu avant le 21 juin**.
5. La soutenance du mémoire de M2 est faite devant l'enseignant qui a dirigé le travail (avec deux membres du jury possédant une Habilitation à Diriger des Recherches).

Normes pour la présentation des mémoires

Tous les mémoires comporteront les points suivants, avec reliure si possible spiralée noire.

1. Page de garde (carton de couleur claire + transparent)
 - 1.1. Page de titre intérieure (identique à la couverture, papier normal)

| |
|---|
| Université de STRASBOURG Faculté des Sciences Sociales Institut d'ethnologie |
| Prénom NOM |
| TITRE DU MÉMOIRE |
| <i>Illustration de couverture</i> |
| Mémoire préparé sous la direction de ... en vue de l'obtention du diplôme de ... |
| Jury : Prénom, Nom, titre et fonction |
| Année civile (à la date de soutenance) |

2. Sommaire (il ne s'agit pas d'une table des matières mais d'un simple sommaire des titres principaux (introduction, chapitres, conclusion, bibliographie), avec indication des pages).

3. Introduction.

Elle est indispensable.

- Définir et délimiter le sujet du mémoire en montrant la portée et l'intérêt. Décrire précisément le contexte du sujet.

- Définir et délimiter une problématique, en montrant la portée et l'intérêt, circonscrire son contexte.

- Se situer personnellement face au sujet, motivations, montrer comment on a été amené à le choisir.

- Hypothèses de départ.

- Annoncer les grandes articulations du plan.

4. Méthodologie.

Description des conditions de travail, choix méthodologiques, techniques utilisées, déroulement de l'enquête 4.

5. Etat de la question.

Historique, auteurs, opinions, tendances, sources, bibliographie existante.

Concepts utilisés, références théoriques. Relevé critique des discours stéréotypés sur la question.

6. Divers chapitres de développement du sujet de la recherche...

7. Conclusion générale.

Elle est indispensable.

Répondre aux questions posées au départ, courte synthèse. Montrer ce qu'on a apporté de nouveau et de positif.

Dégager la portée théorique du travail. Montrer qu'on a conscience de ses lacunes et limites. Ouvrir des perspectives.

8. Annexes éventuelles.

Développements particuliers sur des points de détails, documents, etc. Ne mettre en annexe que des données ayant strictement trait au sujet mais qui alourdiraient le texte de la partie centrale.

8. Index éventuel, conseillé en master 2.

- auteurs, noms de personnes.

- noms de lieux et de peuples (au besoin).

- thèmes principaux.

10. Bibliographie.

Donner la préférence au classement alphabétique. Ne pas séparer articles et ouvrages. Respecter rigoureusement les normes (voir ci-après). Dans certains cas il peut être intéressant de faire une bibliographie analytique (ex. (i) sources primaires et (ii) autres textes cités).

11. Table des matières analytique détaillée.

12. En quatrième de couverture (carton de couleur claire) :

Résumé du mémoire suivi de 10 mots-clés maximum (en français et en anglais, éventuellement en allemand, espagnol ou dans une autre langue concernant le sujet du mémoire : 3 langues maximum en tout)

Brève présentation biographique de
l'auteur
+ traduction en anglais de cette
biographie

NB. Le mémoire doit comporter des cartes et éventuellement des photos, dessins et tableaux. Les illustrations, quelles qu'elles soient, doivent être présentées en page paire (page de gauche) et dans la mesure du possible dans le cours du texte, qu'elles illustrent. Elles sont numérotées de Fig 1 à Fig. n. Chaque illustration est légendée, datée, sourcée et doit être présentée dans un format lisible.

Le mémoire que les étudiants sont appelés à faire en master est une étape dans l'apprentissage de la rédaction et de la présentation correctes d'un texte universitaire de recherche. Ils se conformeront donc dès le départ à ces exigences qui sont celles de la thèse de doctorat.

Normes à respecter

Le mémoire est dactylographié à intervalle 1,5 avec une police de caractère du texte principal en corps 12, marges 3 cm (haut, bas, droite, gauche). Les termes en langues étrangères (y compris latin) doivent figurer en italique.

Normes bibliographiques :

Dans le texte :

- Les citations seront suivies de la référence de l'auteur sous la forme suivante : (Dupont, 1988, p. 15) ou (Durand *et al.*, 1900, p. 110-111) s'il s'agit de plus de deux auteurs, ou bien (Dupont, 1988, p. 15) ou (Durand *et al.*, 1900, p. 110-111) ou (Dupont, 1988 : 15) ou (Durand et al., 1900 : 110-111) s'il s'agit de plus de deux auteurs. Lorsqu'un auteur possède plusieurs titres dans la même année, chacun des titres sera distingué des autres par une lettre (a, b, c, etc...), exp : (Dupont, 1950a, p. 55) ou (Dupont, 1950a : 55).

Dans la bibliographie finale :

- La bibliographie est ordonnée par ordre alphabétique des auteurs et par ordre chronologique de parution pour chacun des auteurs. Les noms et prénoms de tous les auteurs doivent figurer. Le modèle de présentation est illustré par les exemples suivants :

NOM, Prénom (ordre alphabétique)

1986 *Titre. Sous-titre complet du livre*, Ville d'édition, éditeur ("Nom de la collection", numéro éventuel dans la coll.), préface éventuelle de Prénom Nom (1re éd. : ville d'édition en français, éditeur, millésime, nombre de p.), XV + 489 p. [XV se réfère à la préface paginée en chiffres romains, non paginée dans le foliotage général].

NOM, Prénom

1998 « Titre de l'article », Nom de la revue (ville d'édition pour les revues les moins connues), xvii (3-4), p. 23-45.

NOM, Prénom

1999 « Titre du chapitre de contribution », p. 23-45 in Prénom Nom (sous la dir. de) : *Titre de l'ouvrage collectif complet*, Ville d'édition en français, éditeur (coll. "Nom de la collection", numéro éventuel dans la coll.), préface éventuelle de Prénom Nom (1re éd. : ville d'édition, éditeur, millésime, nombre de p.), 489 p.

NOM, Prénom

2013 *Titre. Sous-titre complet du mémoire, de la thèse ou du document multigraphié*, ville [d'édition : ex. Paris] en français, Institution émettrice [ex. université de Paris, ONG Untel, ministère de Ceci, etc.] (thèse de doctorat en anthropologie sociale ou master de...), sous la dir. de Prénom Nom), 489 p., multigr. [littérature grise ou mémoires universitaires].

Notez bien que les titres des articles apparaissent entre guillemets mais que les titres des ouvrages et des revues sont en italiques.

Corps du texte :

Texte dans une police dite « à empattement » (TimesNewRoman ou Garamond), au corps 12, avec alinéas de 0,5 mm précisément à chaque début de paragraphe. Donc pas de saut d'interlignage pour marquer un nouveau paragraphe.

Les « guillemets » sont « français » et les « guillemets typographiques » à l'intérieur de ceux-ci sont utilisés pour exprimer une hiérarchie.

Les notes sont placées sous le texte, numérotées de 1 à n à chaque page. Le texte des notes est au corps 10, avec alinéa.

On note les siècles (XIX^e ou XXI^e siècle) avec des petites capitales sur les chiffres romains. L'abréviation pour « premier » est 1^{er} [« er » en exposant], celle pour « première » est 1^{re} [« re » en exposant], et celle pour « deuxième » ou centième est 2^e [« e » en exposant], et non pas 2^{ème} ou 100^{ème} qui n'existe pas en français.

Le numéro dynastique d'un roi (Louis XIV ou George III) est donné avec des chiffres romains en majuscules.

Pour une citation de plus de deux lignes, le texte est indenté, la taille de la police deux corps en-dessous du texte principal, comme suit et la référence est notée avant les deux points (Martin, 1980a, p. 145) :

« Texte de la citation au corps 10 [deux corps au-dessous de celui du texte principal qui est en corps 12], en exergue, avec indentation à gauche d'un centimètre. Le point final est placé avant le guillemet de clôture le guillemet est exclu de la citation qu'il caractérise. »

Lors d'une citation dans le cours du texte (Martin, 1980a, p. 145), le millésime renvoie à la bibliographie en fin d'article. En cas d'homonymie, pour différencier les auteurs éviter la confusion, ajouter le prénom de l'auteur ou la première lettre du prénom.

Les références dans le texte doivent être présentées ainsi : (Henri Untel, 2005, p. 13) ou (Henry Untel, 2005 : 13).

Les références dans les notes de bas de page, sans majuscules pour le nom, doivent placer le prénom avant le nom, ainsi : Voir Henri Untel (2005, p. 13) ou voir Henry Untel, (2005 : 13).